



UDC Delémont

~~5.08/23~~

4.06/23

POSTULAT

QUESTION : UNE STRATEGIE POUR RECUPERER L'EAU DES TOITS DES BÂTIMENTS DE LA VILLE (PUBLICS ET PRIVÉS) ?

Une bonne partie de l'eau des toits de la ville part dans les égouts, les stations d'épuration, disparaît dans des fuites des canalisations. Les pénuries et restrictions d'utilisation dans certains domaines deviennent de plus en plus régulières et constituent un péril pour les jardins potagers, une menace pour la biodiversité animale locale.

L'eau devient également clairement un objet de pénurie avec des restrictions d'emploi pour le remplissage des piscines individuelles, le lavage des voitures, le fonctionnement des fontaines publiques, l'arrosage des jardins privés et publics.

La récupération de l'eau de pluie des toits (publics et privés) paraît donc une initiative intéressante en matière de politique publique communale. Cela pourrait contribuer à la gestion durable des ressources en eau, réduction de la consommation d'eau potable et à la protection de l'environnement.

Plusieurs approches devraient être évaluées et mises en œuvre au niveau de la ville de Delémont.

a) une sensibilisation des résidents de Delémont sur les avantages de la récupération de l'eau de pluie, en mettant l'accent sur les économies d'eau, la réduction des coûts et la préservation des ressources naturelles devrait être mise en place.

b) la Commune pourrait envisager d'élaborer des réglementations ou des incitations pour encourager les propriétaires de bâtiments à installer des systèmes de collecte d'eau de pluie. Ceux-ci pourraient comprendre des incitations fiscales, des subventions ou des réductions sur l'eau potable pour les propriétaires qui adoptent cette pratique. Les bâtiments publics pourraient aussi donner l'exemple, comme cela est pratiqué pour l'installation de capteurs photovoltaïques sur les toits.

c) la Commune pourrait fournir des ressources techniques, telles que des guides d'installation, des conseils et des recommandations sur les systèmes de collecte d'eau de pluie. Elle pourrait également soutenir la mise en place d'une infrastructure adéquate, tels que des réservoirs de stockage ou des systèmes de filtration si nécessaire, l'organisation de réseaux de maisons optimisés pourrait être une excellente initiative.

d) la Commune pourrait travailler avec des professionnels de la construction, des architectes et des associations locales pour promouvoir la récupération d'eau de pluie et faciliter son intégration dans les projets de construction ou de rénovation.

e) L'évaluation régulière de l'efficacité des mesures mises en place, la surveillance des installations de collecte d'eau de pluie, une mesure objective des économies d'eau réalisée aurait tout son sens.

En adoptant une politique publique communale en faveur de la récupération de l'eau de pluie provenant des toits, la Ville de Delémont pourrait contribuer à la préservation des ressources en eau, la réduction des coûts pour les résidents et la promotion d'une gestion durable de l'environnement.

Pour l'UDC Delémont : Dominique Baettig

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Baettig', written in a cursive style.